

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie des Hauts-de-France
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord

**Décision n° 10006 du 4 juin 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord**

NOR : INTJ2013312S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 27757 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930009S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juillet 2020 :

Bassery Christophe NIGEND : 147419 NLS : 8004311

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juillet 2020 :

Soyez Loïc NIGEND : 331121 NLS : 8119210

Glodek Frédéric NIGEND : 174026 NLS : 8027833

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2020 :

Baly Rémi NIGEND : 349866 NLS : 8117045

Solibieda Clément NIGEND : 352657 NLS : 8143295

Dautremay Maxime NIGEND : 317721 NLS : 8143779

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 juin 2020.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie des Hauts-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,*
G. CAZENAVE-LACROUTZ